Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 24 (1997)

Heft: 2

Artikel: Un parlament d'enfants à Lucerne : le droit de vote à 10 ans...

Autor: Bühlmann, Beat

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912013

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Un parlement d'enfants à Lucerne

Le droit de vote à 10 ans...

Le Conseil de Ville de Lucerne a approuvé la création du premier parlement d'enfants de Suisse, ouvert aux 9 à 14 ans.

13 ans, Isabelle est déjà une politicienne chevronnée. Elle siège au parlement des enfants de la ville de Lucerne, fondé en 1993, aux côtés de Sascha (11 ans) et Moreno (12 ans).

Beat Bühlmann*

«Nous les enfants, nous avons le droit de prendre des décisions», explique ce dernier.

Comment fonctionne un parlement d'enfants? Selon Isabelle, «les enfants ne se contentent pas de siéger. Ils agissent». Ainsi, il y a peu, à bord de deux autobus, 120 enfants ont visité les places de jeux de la ville pour évaluer l'état de la situation et évoquer avec le



La parole est à qui tient le singe en peluche. (Photo: d'archives)

jardinier les améliorations à apporter. Carte blanche leur a été donnée et un budget de 10000 francs pour transformer un des jardins publics. Ils y ont aménagé une installation mobile pour skateboard et demandé la suppression de 20 places de stationnement.

Le parlement des enfants de Lucerne a été mis sur pied par Walti Mathis, 40 ans, l'unique préposé aux questions intéressant les enfants en Suisse jusqu'à présent. Pour stimuler les enfants, Walti

*Beat Bühlmann est rédacteur au Tages-Anzeiger de Zurich.

Mathis a instauré des groupes d'action politique, formant en particulier une équipe de reporters pour un journal scolaire et un cabaret d'enfants. D'autre part, un groupe de détectives sillonne les rues et attribue des points aux différents endroits de la ville.

Une fois, raconte Isabelle, les enfants ont pu s'asseoir sur un trône, mettre une couronne et exprimer leurs désirs. Le tout a été filmé et projeté aux autorités municipales. En résumé, Isabelle, Sascha et Moreno désirent davantage d'espaces verts, un parc d'attractions, une vraie piscine avec un long toboggan et davantage de pistes cyclables, de même qu'un dimanche sans voitures, «afin que nous puissions jouer sur la route». Moreno pense que l'on «pourrait aussi réparer la cour de récréation, qui est pleine de trous».

Fort de 100 membres, le parlement des enfants siège deux à trois fois par an. Les enfants sont assis en rond. Celui qui a la parole tient dans ses bras un grand singe en peluche et le passe au suivant lorsqu'il a terminé. Les plus jeunes disposent d'une cloche qu'ils peuvent agiter lorsqu'ils ne comprennent pas quelque chose. Un membre de l'Exécutif municipal ou un haut fonctionnaire doit être présent à chaque séance. Après chaque vote, il reçoit un mouchoir noué. Il est chargé d'étudier la demande et de détacher le nœud jusqu'à la prochaine session du parlement.

Citoyens à part entière

«Nous ne nous amusons pas à faire des pâtés dans le sable», déclare Walti Mathis, qui considère les enfants comme des citoyens à part entière. «Les enfants ont la compétence et l'obligation de prendre des décisions». Considérant que la participation directe des enfants et des jeunes revêt une grande importance, l'exécutif municipal a décidé de mettre à disposition de ce projet-pilote une somme de 10 000 francs par année jusqu'en l'an 2001, somme que le parlement des enfants peut gérer librement. Seule l'Union démocratique du centre (UDC) s'est opposée à cette décision.

Par ailleurs, à l'occasion de la révision du règlement municipal, on examine la question d'accorder un droit de motion au parlement des enfants, afin qu'il puisse déposer ses demandes directement au législatif municipal.

Aujourd'hui déjà, les enfants prennent part aux débats politiques. En 1996, les deux candidats à la présidence de la ville, avaient répondu aux questions du parlement des enfants. Moreno se souvient qu'«ils nous avaient écoutés et étaient repartis avec le mouchoir noué en nous promettant de rénover la piscine couverte». A la question de savoir qui ils auraient élu, ils répondent unanimement: «naturellement Urs Studer, l'autre candidat voulait seulement augmenter les places de parc».

Le parlement des enfants récompensé

Ce projet-pilote lucernois n'est pas passé inaperçu. La ville de Lucerne et son parlement des enfants ont reçu le «prix-Pestalozzi pour les espaces destinés aux enfants» d'une valeur de 20 000 francs. Il provient de l'organisation faîtière des institutrices et instituteurs suisses, de Pro Juventute, d'une organisation intitulée Lobby des enfants de Suisse, du comité suisse de l'Unicef et de la fondation Pestalozzi. La création de parlements des enfants dans d'autres villes suisses est à l'étude.

Session des jeunes au Palais fédéral

Il existe, pour le moment, un seul parlement des enfants, à Lucerne. En revanche, la Suisse compte déjà 40 parlements de jeunes sur les plans communal ou cantonal. Organisés de manières très variables et dépendants de l'administration, ces parlements de jeunes sont rassemblés au sein d'une organisation faîtière depuis 1995. Ils gèrent un budget allant de 700 à 40 000 francs par année et leurs membres sont âgés de 13 à 25 ans. Les jeunes politiciens se sont surtout fait remarquer à l'occasion de cinq sessions nationales des jeunes qui se sont déroulées au Palais fédéral. La planification d'une nouvelle session nationale des jeunes est à l'étude.

R E V U E Suisse 2/97